



École De Salaberry

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE DE SALABERRY RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023-2024

Le Conseil d'établissement de l'école de Salaberry était cette année composé comme suit:

Membres parents : M. Martin Carrière, Mme Nancy Désautels, Mme Isabelle Dufort, Mme Marie-Michelle Naud et M. Jonathan Lafranchise-Sauvé.

Substituts: M. Marc-Étienne Lebeault et M. Guillaume Giroux.

Représentants enseignants: Mme Julie Bernard et Mme Jacinthe Lecavalier.

Représentante du service de garde: Mme Sophie Crevier.

Membre de la direction: Mme Marie-Claude Huard.

À la première rencontre, le Conseil d'Établissement (C.É.) a conçu son effectif. Ainsi, M. Martin Carrière a été élu Président, Mme Nancy Désautels a été élue Vice-Présidente et Mme Marie-Michelle Naud a été élue secrétaire. Il a été décidé que les parents pourraient se présenter à tour de rôle comme représentant du C.É. auprès du comité de parents des C.É. du Centre de Service Scolaire Des Patriotes; les horaires de tous et chacun ne permettaient pas de nommer une seule personne pour s'y présenter à toutes les rencontres. Au final, les parents n'ont pas pu se présenter aux rencontres. Toutefois, lors de représentations concernant la répartition des élèves dans le contexte de la nouvelle école de Carignan, Mme Isabelle Dufour s'est présentée aux différentes rencontres afin d'apporter un résumé auprès du C.É. Le C.É. s'est caractérisé cette année par l'arrivée de 2 nouveaux membres parents n'ayant jamais participé au C.É. de l'école de Salaberry dans le passé amenant une continuité suite à l'arrivée de 3 nouveaux membres l'année précédente. Cette année fut également marqué par la présence de deux enseignants au lieu de 3 comme les années antérieures ainsi que l'absence de Mme. Danielle, secrétaire de l'école depuis de nombreuses années et qui agissait comme secrétaire lors de nos rencontres. Cette année fut aussi marqué pas la première année complète de Mme Huard comme directrice de notre école.

Le C.É. s'est réuni à 7 reprises durant l'année scolaire 2023-2024. Toutes les rencontres de cette dernière année d'activité se sont déroulées en présentielles dans le salon du personnel. Les rencontres se sont déroulées selon les règles de régie interne et du fonctionnement qui régissent le cadre de fonctionnement des C.É.; de ce fait, nous avons constaté quorum à chaque rencontre. Aucune rencontres n'ont nécessité le huis-clos et aucune présence de public fut constaté. Lors d'une rencontre, la direction a dû sortir et quitter afin de permettre la discussion et la reconduite



du document tenant les éléments sur le choix d'une ou un directeur (trice) d'établissement. Compte tenu de l'arrivée de Mme. Huard qui est très récent, ce document à été revu et reconduit mais devra être réétudier le temps venu.

Le C.É. a poursuivi comme dans les années passées son rôle d'approbation de différentes mesures telles ses règles de régies internes, son budget de fonctionnement, les sorties extérieurs à proximités de l'école pour les élèves, les sorties scolaires 2023-2024, les activités-parascolaires, le rapport annuel 2023-2024, la campagne de financement, l'évaluation du projet éducation, la liste des effets scolaires et les cahiers d'exercice, le code de vie et les services complémentaires.

Le C.É. a aussi poursuivi ses activités d'adoption comme les règles de fonctionnement du service de garde, les demandes d'utilisation des fonds à destinations spéciales, ainsi que les résolutions pour l'utilisation des mesures dédiées et pour le support aux comités verts.

Le C.É. a également continué son implicative active auprès de la vie scolaire des élèves et maintenant un rôle actif visant à défendre les intérêts de l'école dans son ensemble et ce, tant dans son rôle d'enseignement mais aussi dans sa place au sein de la communauté et de son quartier. Le C.É. a continué ces discussions et ces démarches afin de rendre la cour d'école plus verte, agréable et fonctionnelle. Mme. Huard, la directrice de notre établissement, a entrepris les démarches nécessaires auprès du Centre des services scolaires Des Patriotes afin de rendre un projet d'embellissement réalisable. En ce sens, des démarches doivent être entreprises en amont en début d'année scolaire afin d'être soumise à une date butoir précise émise par le Centre des services scolaires. Le processus s'échelonne sur plus d'un an avant de voir une possible réalisation des projets. Aucun projet n'a pus être soumis cette année. Ceci demeure donc un projet à long terme pour le et les futurs C.É. à venir.

Une seule campagne de financement a eu lieu cette année. Il fut choisi de faire une vente de lot de fromage à l'automne 2023 qui furent distribués aux élèves et leurs parents en décembre 2023. L'école a ramassé la somme de **3733 \$** qui a été ajouté au fond « destination spéciale ». Le montant que possède l'école dans ce compte est maintenant bien garni permettant à l'équipe école et au C.É. de se doter de nouveaux projets éducatifs stimulant et intéressant dans les mois et années à venir. Il est important de noter que des règles de régies internes nous obligent à utiliser ce fond de façon encadrée, précise et ne pouvant être destiné à d'autres fin, comme à titre d'exemple, la cour d'école.

Nous devons aussi noter cette année l'arrivée de deux classes d'adaptation scolaire, classe Hamac, permettant à des élèves ayant des difficultés d'apprentissages, des difficultés comportementales et des difficultés d'adaptation scolaire d'intégrer un milieu régulier. Ceci s'est fait avec certes des hauts et des bas. Il y a eu par moments de grandes perturbations qui ont nécessité de grandes adaptations au sein de l'équipe école mais aussi de la part de l'ensemble des élèves de l'école. Au final, nous pouvons dire que malgré qu'il existe encore du travail à faire et des adaptations à mettre en place, nous avons su relever ce défi en démontrant de l'ouverture, de l'inclusion et un accueil auprès de ces élèves et leurs familles. Je voudrais ainsi souligner le travail accompli par Mme. Huard, notre directrice, et l'équipe école incluant les professeurs, éducateurs et intervenants scolaires des classes Hamac ayant permis le succès de cette première année d'intégration et d'inclusion.

Pour ma part, je tiens personnellement à remercier l'équipe école et le C.É. pour ces huit dernières années. Mes enfants ayant tous maintenant quitté pour le secondaire avec cette rentrée, je quitte cette merveilleuse école ayant fait partie de ma vie ces dernières années. Ceci sera mon dernier rapport en tant que président et membre du C.É.. Cette école est spéciale; elle fait partie d'un quartier familial rempli de diversité, de vie et de bien-être. Il y existe une proximité entre les élèves, les professeurs, la direction et les parents que l'on ne retrouve pas ailleurs. Ceci est ressenti par un C.É. proche de l'équipe école et de la direction avec une grande sensibilité, une stabilité et un contexte où les échanges sont respectueux, courtois et amical. Je désire aussi remercier Mme. Huard pour le vent de fraîcheur depuis son arrivée au sein de notre école et de son leadership au courant de la dernière marquée par de grands changements au sein de l'organisation des classes et l'arrivée de classe d'adaptation scolaire. Je souhaite que cette école garde son cachet unique et que les prochains C.É. puissent permettre à cette école de demeurer comme le disais si bien Mme. Danielle, ancienne secrétaire scolaire, la plus belle école de la terre.

Le C.É. reprendra ses activités lors de la première assemblée générale le **12 septembre prochain** à 19h30. Lors de cette assemblée, 3 postes de représentant des parents seront disponibles au sein du C.É.. Lors de la première rencontre subséquente du C.É., les postes de Président, Vice-Président, secrétaire et représentant du C.É. au comité de parents seront à redéterminer comme à chaque début d'année scolaire.

Martin Carrière, Président sortant du C.É. de l'école de Salaberry.

---